



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2024-021

PUBLIÉ LE 16 JANVIER 2024

Sommaire

Préfecture du Calvados / Cabinet

14-2024-01-12-00002 - Arrêté préfectoral du 12 janvier 2024 attribuant la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement. (2 pages)

Page 3

Préfecture du Calvados

14-2024-01-12-00002

Arrêté préfectoral du 12 janvier 2024 attribuant
la médaille de bronze pour actes de courage et
de dévouement.



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Bureau de la représentation de l'Etat et de la Communication

ARRÊTÉ ATTRIBUANT LA MÉDAILLE DE BRONZE POUR ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code des relations entre le public et d'administration, notamment son article L.221-2 ;

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif aux propositions de distinctions honorifiques pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU les demandes présentées le 25 décembre 2023 par le commissaire divisionnaire Guillaume Mauger, directeur départemental de la sécurité publique du Calvados ;

SUR PROPOSITION du directeur de cabinet ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

Une médaille pour acte de courage et de dévouement échelon bronze est décernée aux personnes suivantes :

- Belalia Wehby (gardien de la paix) ;
- Botrel Johann (policier adjoint) ;
- Fremont Olivier (brigadier-chef)
- Frilay Johan (brigadier-chef) ;
- Lourdez Patrick (brigadier-chef) ;
- Métairie Jérôme (brigadier-chef) .

ARTICLE 2 :

Le directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Calvados.

Fait à Caen, le 12 janvier 2024.



Stéphane BREDIN